

Alfred MINGARD

Imprimeur et Pirate d'Ouchy

s'est endormi paisiblement en son nouvel appartement le 1er avril 2013, dans sa 83e année.

Sont dans la douleur :

Ses enfants et petits-enfants :

Nicole et Gray **Kunz-Mingard**, à New York,

Julie et son mari Jack, Jimmy et son amie Lauren;

Francis et Edith **Mingard-Lüdi**, à Arzier,

Cécile et Jean;

Sa sœur :

Berthe **Beausire**, à Lausanne, et famille;

Ses belles-sœurs et ses beaux-frères :

René **Nikles**, à Lausanne et famille;

Thérèse-Fernande **Henriod**, à Lausanne, et famille;

Trudi **Murer**, à Ennetbürgen, et famille;

Häsi **Kälin**, à Zoug et famille;

Mariette et Sepp **Murer**, à Stans et famille;

Bernadette et Willy **Baumann**, à Zürich et famille;

Richard et Ursula **Gabriel**, à Beckenried, et famille;

Marianne **Gabriel**, à Emmetten;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La cérémonie d'adieux a eu lieu dans l'intimité en la Chapelle Saint-Roch, à Lausanne, où le défunt a reposé.

Adresse de la famille : Francis Mingard, route d'Arzier 61, 1273 Arzier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Lors d'un spectacle de la Paternelle à Beaulieu, une discussion entre Alfred Mingard et William Francken a abouti à un échange : Alfred entre aux Pirates et William à la Paternelle. C'était en 1974. Il fut l'imprimeur de la Confrérie et de la Commune Libre et Indépendante. Elu conseiller en 1984, Grand Patron-adjoint en 1986 par Henry Du Bois, il resta Grand Patron-adjoint avec William Francken jusqu'en 1999. En 1993 c'est lui qui imprima les premiers passeports oscherins à notre grande satisfaction. Pendant de nombreuses années il m'accompagna, le premier dimanche de janvier chez les Pirates de Rive : culte, apéritif, discours, et quelques fois repas. Lors de ses séjours à la Lignièrès, les Pirates de Rive lui ont rendu visite, car il était aussi très estimé au sein de cette confrérie amie. Alfred tu nous as quitté et nous te remercions pour ce que tu as fait et apporté à notre Confrérie et à la Commune ; nous les anciens garderons le souvenir du pirate toujours disponible, sérieux et ponctuel.

Une cérémonie dans l'intimité élargie (environ 60 personnes) a eu lieu le vendredi 5 avril à Saint-Roch. Une dizaine de pirates étaient présents avec le gonfalon. Un Grand Patron d'Honneur.